

## POLITIQUE DE SANTÉ ET SÉCURITÉ DE L'ENTREPRISE

*Le domaine de la santé et de la sécurité en milieu de travail étant en constante évolution, Groupe Minier CMAC-THYSSEN Inc. est conscient qu'une bonne gestion de la santé et de la sécurité est d'une importance capitale pour l'ensemble de ses employés et pour la pérennité de l'organisation.*

*Dans ce sens, CMAC-THYSSEN exige de ses gestionnaires et de ses employés qu'ils s'engagent activement dans les quatre axes de gestion de l'organisation, soit :*

### *❖ LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE TOUS SES EMPLOYÉS, COLLABORATEURS ET CLIENTS*

- Respecter les normes, règlements et procédures de travail sécuritaire à chacune des tâches à accomplir, à tous les niveaux décisionnels;*
- Utiliser les équipements de protection individuels et collectifs obligatoires pour toutes tâches à risque;*
- Utiliser judicieusement les moyens et outils de prévention, notamment la carte de travail;*
- Inciter l'implication de chaque intervenant afin d'assurer en permanence un milieu de travail sain et sécuritaire pour toute personne se trouvant dans le lieu de travail sous sa responsabilité.*

### *❖ LA QUALITÉ DU TRAVAIL DANS L'ENSEMBLE DE SES CHAMPS D'ACTIVITÉ*

- Respecter les plans et devis de travail, notamment au niveau des normes de santé et de sécurité en vigueur;*
- Assurer la conformité aux exigences de qualité qui ont ou qui sont susceptibles d'avoir un impact sur la santé et la sécurité, et ce dans chacune des tâches à accomplir.*

### *❖ LA PROTECTION DES ÉQUIPEMENTS ET DES INSTALLATIONS*

- Inspecter et entretenir les équipements et les installations afin d'assurer en tout temps la conformité aux normes et lois en vigueur;*
- Utiliser et maintenir en bon état les moyens, les outils et les équipements de protection mis à leur disposition;*
- Déclarer aux personnes responsables toutes anomalies qui pourraient mettre en danger la santé et la sécurité des travailleurs, collaborateurs et clients.*

### *❖ LA PRODUCTIVITÉ INTÉGRÉE À UNE SAINTE GESTION DE TOUTES SES ACTIVITÉS*

- Intégrer dans chacune des étapes de la planification, les méthodes, les outils et les équipements permettant d'assurer une saine gestion de la santé et de la sécurité, peu importe sa durée et son ampleur.*

*Nous allons prendre tous les moyens nécessaires afin de contrôler les agresseurs et réduire les risques d'accident de travail et de maladies professionnelles en appliquant les dispositions suivantes :*

- ❖ Inspecter chaque lieu de travail en appliquant la carte de travail;*
- ❖ Enquêter et analyser tous les accidents ou incidents sérieux et implanter les mesures correctives nécessaires à éviter les récidives.*

*Afin que les travailleurs puissent effectuer correctement les tâches qui leur sont confiées, nous allons nous assurer qu'ils aient l'information et les habiletés nécessaires par la mise en place de programmes de formation adaptés aux besoins, orientés sur les quatre axes de gestion de la santé et sécurité.*

*L'atteinte des objectifs fixés est conditionnelle à une participation franche de tout le personnel. Pour ce faire, chaque employé doit s'impliquer et assumer les responsabilités en santé et sécurité que son poste lui incombe.*

*Nous considérons qu'il n'y a aucune phase des opérations ou de l'administration qui soit plus importante que la prévention des accidents et des maladies professionnelles.*

*Par conséquent, désirant agir dans le meilleur intérêt de nos travailleurs, nos collaborateurs et nos clients, nous demandons votre engagement complet et une participation soutenue à la concrétisation des objectifs de cette politique.*



Luc Guimond  
Président